



ASSEMBLEE GENERALE 29 MARS 2019

RAPPORT MORAL

Au terme de mon deuxième mandat de président de Mémoire Mulhousienne, je voudrais d'abord dresser le bilan de six années d'activités et esquisser quelques perspectives.

Depuis le début de ma mission, j'ai tenu à m'inscrire en cohérence avec la mission initiale définie par mes prédécesseurs, qui se sont ardemment battus pour faire protéger le cimetière et veiller à en pérenniser les plus beaux joyaux.

Ce travail s'effectuant sur un périmètre municipal, il est indispensable que ceux qui en ont la charge soient rendus pleinement conscients des enjeux patrimoniaux pour la population, et mesurent tout l'intérêt de la démarche pour la notoriété de Mulhouse.

C'est pourquoi, au-delà des démarches purement administratives qui ont conduit au classement du cimetière, il m'a semblé indispensable de mener une patiente sensibilisation envers nos nombreux partenaires.

Si ce point est aujourd'hui stabilisé, nous ne devons pas perdre de vue que rien n'est jamais acquis dans ce domaine, car l'histoire se consolide au quotidien, au fil des découvertes, des témoignages et des événements. Ce patrimoine si particulier demeure malgré tout menacé.

Des liens de confiance avec les autorités municipales nous permettent de mener sereinement nos missions, dans le respect et la compréhension mutuels. Les conventions que nous avons signées précisent les responsabilités de chacun.

A l'automne 2018, nous avons formalisé un schéma directeur dont l'objet est de fixer nos priorités pour trois ans, dans le respect statutaire de nos missions. Ce document a été validé par le Conseil d'Administration.

Il stipule notamment que nous devons concentrer nos efforts sur les sépultures dûment répertoriées par le dispositif de protection, en raison de leur caractère remarquable. Nos moyens humains et nos ressources financières étant

contraints, il n'est pas concevable de disperser nos énergies, cette façon de procéder étant contre-productive.

J'ai demandé à nos administrateurs de poursuivre leur mobilisation en ce sens, en mettant en œuvre leurs compétences. Ils sont le « cœur du réacteur » et je salue chaleureusement leur engagement bénévole.

Si l'avenir de notre cimetière semble garanti par le récent dispositif SPR (Site Patrimonial Remarquable), ce cadre juridique impose des contraintes et souligne les responsabilités respectives de la Ville de Mulhouse, soutenue par notre association.

Nous sommes sur le point de signer la reconduction de notre convention triennale portant sur les restaurations majeures.

Cet engagement est ambitieux et il relève d'un pari audacieux : à savoir d'obtenir les financements pour mener à bien les travaux de restauration. Nous avons envers nos partenaires une obligation de résultat. La légitimité de notre engagement en dépend, car c'est une condition nécessaire pour instaurer durablement la confiance mutuelle.

Mais nous vivons une situation paradoxale : alors que d'une part, de nombreux sites funéraires font l'objet de soins attentifs de la part des ayants-droit, certaines allées de notre cimetière montrent au contraire aux visiteurs, une bien piètre image de l'histoire prestigieuse de notre ville.

Nous nous battons farouchement auprès des descendants des familles qui ont fait la gloire de notre cité, pour leur rappeler la responsabilité morale qui leur incombe d'entretenir les tombes de leurs ancêtres.

Car laisser une sépulture se dégrader relève de l'irrespect de la mémoire familiale. Et il est décourageant de vouloir vaincre l'indifférence voire le mépris de ceux qui ont tourné le dos à leur prestigieux passé. Je tiens à souligner que je déplore amèrement cette attitude pitoyable.

Il n'y a d'autre alternative que de convaincre et solliciter d'autres soutiens. Et lorsque nous parvenons à mobiliser l'intérêt d'organismes aussi renommés que la Fondation du Patrimoine, le Conseil Départemental ou encore le Lion's Club, preuve est faite que notre combat est reconnu.

Je souhaite ici souligner l'augmentation des dons effectués par des membres particuliers ou institutionnels. Je les remercie très chaleureusement, car cet élan nous stimule et permet de rendre encore plus visible nos actions auprès du public et des élus.

La dynamique engagée par de nombreux acteurs locaux pour refaire de Mulhouse un pôle d'attractivité majeur, est également un signe encourageant.

Cet engagement est étayé par l'émergence de convictions fortes des élus. Il est pertinent de s'appuyer sur les atouts de l'ancien « modèle mulhousien » et d'en faire un socle de développement.

Notre cimetière, à l'instar de la ville tout entière, illustre à sa façon la synergie et la complémentarité entre matérialité et spiritualité, entre action et recueillement, entre respiration et inspiration. Notre cité, à nulle autre pareille est un pôle de brassages et de convergences ; elle peut valablement s'enorgueillir d'avoir donné naissance à tant de personnages talentueux et hauts en couleurs. Je n'insisterai jamais assez sur notre devoir d'en perpétuer les réalisations.

Mémoire Mulhousienne tire une légitime fierté de faire revivre la mémoire de notre territoire, de promouvoir l'identité attachante de notre ville et d'en faire rayonner ses potentialités.

Loin de nous abandonner à une inertie mortifère, nous faisons converger toutes nos énergies dans un seul but : faire connaître et apprécier à sa juste valeur la belle aventure humaine mulhousienne.

Les sociétés occidentales démontrent à travers les spasmes de leur désespérance qu'elles ont perdu le sens même de leur existence. La quête frénétique de plaisirs futiles n'ouvre que des horizons éphémères. Cette fâcheuse tentation entrave toute possibilité de promouvoir les innombrables capacités humaines.

Les communautés d'intérêts associatives constituent à ce titre l'une des voies de salut des peuples en errance. Encore faut-il que les associations disposent de clairvoyance et de sagesse pour se construire et s'épanouir sur des fondements solides.

2018 a réaffirmé par de nombreux témoignages, la solidarité entre tous nos membres et plus particulièrement ceux de notre Conseil d'Administration. Je tiens à souligner leur formidable énergie ; qu'ils soient remerciés pour leur dévouement et leurs talents.

Les interventions menées lors des Parcours pédagogiques avec nos partenaires de la Fondation Saint Jean et ceux de Sémaphore, les sympathiques Matins Verts, confortent nos convictions.

La traditionnelle visite lors de la Journée Européenne du Patrimoine est désormais perçue comme une institution mulhousienne. Elle est complétée par le « Printemps des cimetières », en partenariat avec nos correspondants de la fédération Patrimoine Aurhalpin à Lyon.

La mission Art et Histoire organise pour sa part et dans notre sillage, des visites mensuelles du cimetière.

Ces rencontres avec un public de plus en plus nombreux, démontrent s'il en est besoin, que l'histoire et le patrimoine mémoriel constituent des voies incontournables pour l'édification de l'esprit humain.

J'affirme souvent que notre cimetière est avant tout un « Lieu de vie ». D'autres avant moi disaient la même chose en louant l'immortalité humaine.

Joël EISENEGGER
29 mars 2019

*Et, à la fin, quand nous serons morts,
Peut-être allons-nous continuer à vivre
Dans tout ce qui est beau.*

*Peut-être serons-nous là
Où lève le blé vert ;
Dans ces millions, ces millions
De petites plantes
Qui poussent dans les vastes champs.*

*Peut-être serons-nous vivants
Dans la force du vent quand il passe à travers bois,
A fléchir même les chênes,
Et dans l'éclatante éclosion des fleurs des jardins paysans.*

*Peut-être continuerons-nous à vivre
Dans tout ce qui est beau
Dans tout ce qui est vivant.*

Nathan Katz
La survie après la mort, extrait de « Sundgäu, das heimlige Waihje » Le souffle mystérieux

βϞ